



Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées

Pr Daniel Marcelli
Président

Pr Michel Wawrzyniak
Past-Président

Dr Jean Chambry
Elect-Président

Dr Bruno Rist
Trésorier

Dr Louis Tandonnet
Secrétaire Général
Chargé des DPC

Mr Jean-Michel Coq
Secrétaire général adjoint
Disciplines Associées

Pr Florence Askénazy
Veille scientifique
et documentaire

Pr Bruno Falissard
Recherche et formation

Dr Vincent Garcin
Actions innovantes

Dr Catherine Lacour – Gonay
Partenariats institutionnels et
associatifs

Dr Nicole Catheline
Présidente
du Conseil Scientifique

Pr Mario Speranza
Vice-Président
du Conseil Scientifique

Pr David Cohen
Rédacteur en chef de la revue
*Neuropsychiatrie de l'enfance
et de l'adolescence*

Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le 12 mars 2020

Objet : Pédopsychiatrie et handicap

A l'attention de Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Nous souhaitons vous alerter sur les dérives qui traversent notre pays concernant le champ de la pédopsychiatrie et ses intrications avec les notions de handicap psychique.

Séparer handicap et souffrance psychique est non seulement une aberration conceptuelle mais représente une menace grave pour le soin à apporter aux difficultés développementales des enfants, des adolescents. Où et comment va désormais être prise en compte cette souffrance psychique des enfants et de leur famille, si les lieux consacrés à la prise en compte de ces troubles dans leur globalité doivent être réorientés principalement si ce n'est exclusivement vers le handicap. Comme si l'enfant porteur de handicap n'avait pas lui aussi un psychisme, comme si le fait d'être en situation de handicap ne provoquait pas par lui-même et pour ses proches une situation déstabilisante à l'origine de profonds remaniements psychiques. Les besoins développementaux des enfants ne peuvent se découper aussi facilement : tout handicap a des répercussions sur le psychisme et toute souffrance psychique insuffisamment ou tardivement prise en compte génère une situation de handicap ! La complexité de l'être humain trouve là une parfaite illustration. S'il est évidemment nécessaire d'offrir à l'enfant en situation de handicap les compensations et aménagements auxquels il a droit, cela est souvent loin d'être suffisant.

Or, des structures de soin (CMPP en Nouvelle Aquitaine) consacrées à la prise en charge de la souffrance psychique des enfants et adolescents sont autoritairement enjoindes de se réorienter quasi exclusivement sur le dépistage du handicap (cf document ci-joint). Dans l'objectif fallacieux d'alerter le gouvernement et la population sur un mésusage des deniers publics, des formations, qui proposent une approche multidimensionnelle de l'autisme auxquelles chacun est libre de s'inscrire, sont frappées du sceau de l'infamie et les théories psychodynamiques clouées au pilori. Une véritable chasse aux sorcières s'organise avec le soutien complaisant de certains médias voire des pouvoirs publics avec l'a priori que les soins qui en découlent culpabiliseraient les parents et seraient responsables d'une perte de chance pour l'avenir des enfants.

En contre-point de ces attaques, sont bien évidemment mises en exergue des techniques de soins prétendument « scientifiques » et présentées comme incontournables. Il est à noter que la formation à ces diverses techniques, dont le coût est élevé, est le plus souvent dispensée par des officines privées qui se sont autoproclamées compétentes...

Cette disqualification systématique des formations tant théoriques que pratiques ne respecte ni l'ouverture qui honore tout enseignement universitaire, ni la dette légitime que nous devons conserver à leur égard. Ces théories, aujourd'hui si décriées, ont permis dans un passé pas si ancien, de rendre leur humanité aux enfants parfois très jeunes, considérés comme délinquants et envoyés dans les bagnes pour enfants, ou aux arriérés comme on les appelait jadis qui croupissaient dans des services asilaires et s'entassaient aux côtés d'adultes. Sans une théorie prenant en compte dans leur globalité les besoins développementaux de tous ces enfants, quelle que soit leur infirmité ou maladie, ceux-ci auraient été privés à tout jamais de l'éducation et de l'attention des adultes auxquels ils avaient droit et des progrès souvent spectaculaires de leur état.

Sous prétexte de tenir compte de l'évolution sociétale et des nouveaux besoins dans le champ du handicap, on assiste à une attaque conjointe d'une part de la formation, d'autre part du modèle de soin et de prévention qui a rendu et continue à rendre d'éminents services à la population. Les tutelles administratives organisent un démantèlement pur et simple de ce maillage territorial et plus encore de la pédopsychiatrie : cette discipline déjà fragilisée par la chute drastique en 12 ans du nombre de praticiens voit son champ d'intervention sérieusement amputé et ses moyens redistribués au handicap sans autre justification qu'idéologique. Cette violente remise en cause menace un ensemble qui a permis d'offrir aux enfants et à leurs familles des lieux de consultations et de soins gratuits, sans limitation de durée sur tout le territoire.

La SFPEADA, la plus ancienne société savante de pédopsychiatrie (1937), rassemblant en son sein pédopsychiatres et disciplines associées, universitaires et non universitaires, s'élève fermement contre ces interdits concernant à la fois l'enseignement et les pratiques professionnelles car non seulement ils sont en totale contradiction avec la déontologie médicale, mais ils contreviennent à la liberté de choix et de penser. C'est un véritable procès d'intention fait à des professionnels qui tiennent compte des avancées de la science et développent des méthodes thérapeutiques variées. A ne considérer que les besoins des enfants en situation de handicap, dans une vision purement déficitaire et idéologique des troubles neurodéveloppementaux, on met clairement en péril la santé de tous les enfants qui présentent une souffrance psychique. Quant à la formation, nier le passé et l'histoire, de ceux qui nous ont précédés, a toujours conduit à des catastrophes. Ceux-ci doivent être enseignés au même titre que les connaissances. Nous devons admettre avec humilité combien les origines de la souffrance psychique sont complexes et modestes les moyens connus de la prévenir et de la soulager. C'est dans la recherche des convergences, synergies et complémentarités des moyens et des techniques issues de différents champs de connaissance et de recherche, que se situe une démarche réellement éthique, et non dans la construction affligeante de prétendus antagonismes, oppositions et disqualifications réciproques de théories et théoriciens, qui ont peu à voir avec le vrai souci du patient, de l'humain.

Les contraintes qui s'exercent aujourd'hui sur la pédopsychiatrie mettent gravement en danger l'aide que toute société humaniste doit à ses membres les plus vulnérables dont les enfants au premier chef.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, notre respectueuse considération.

Le président de la SFPEADA

P. Daniel MARCELLI



La présidente de la Commission scientifique
de la SFPEADA

Dr Nicole CATHELIN



Président élu de la SFPEADA

Dr Jean CHAMBRY



Monsieur le Premier Ministre
Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé
Monsieur le Secrétaire d'Etat au Ministère des solidarités et de la santé chargé de la Protection de l'enfance
Madame la Secrétaire d'État aux personnes handicapées
Monsieur le Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie
Monsieur le Président du Comité de pilotage de la psychiatrie

PJ : Cahier des charges régional - Novembre 2019 – ARS Nouvelle Aquitaine

Secrétariat Administratif de la SFPEADA – Hôpital Pitié Salpêtrière – Service du Professeur COHEN – Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent - 47-83 bd de l'hôpital – 75013 PARIS

Assistante : EL FIAH Ingrid – Tél : 06.71.82.86.33 - Email : sfpeada@gmail.com - Site internet : www.sfpeada.fr